**Une image contenant texte, signe

Description générée automatiquement**

Marché public n° 2025-12-MPF

Acquisition de pianos pour le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

CADRE DE RÉPONSE ADMINISTRATIF (CRA)

# Engagement du soumissionnaire :

1. Objet de la candidature :

La présente candidature est présentée pour l’ensemble du marché.

1. Présentation du candidat :

Le candidat se présente seul.

OU

Le candidat se présente en un groupement d’entreprises.

1. Groupement d’entreprises (le cas échéant) :

Le groupement est :  conjoint OU  solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire ?  oui OU  non

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte..

*(Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d’habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation).*

1. Composition des membres du groupement et répartition des tâches :

|  |  |
| --- | --- |
| Dénomination sociale\* | Prestation confiée\*\* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

*\* Il est rappelé que chaque membre du groupement est tenu de remplir le présent document.  
\*\* Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.*

1. Délégation de pouvoirs de la (ou des) personne(s) habilitée(s) pour engager le soumissionnaire ou le groupement :

*(Joindre au dossier de candidature les documents relatifs aux pouvoirs de la (ou des) personne(s) habilitée(s) pour engager le soumissionnaire ou le groupement, conformément aux prescriptions du règlement de la consultation).*

|  |  |
| --- | --- |
| Délégant | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Délégué | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Sous-délégué | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

*(Indiquer le nom, prénom et la fonction).*

# Exclusions de la procédure :

1. Motifs d’exclusions :

L’auteur du présent document déclare sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique, notamment qu’il satisfait aux obligations concernant l’emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

N. B. : lorsque l’opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

N. B. : il est précisé qu’en application de l’article R. 2143‐10 du code, lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés ci‐dessus, ou lorsque ceux‐ci ne mentionnent pas tous les cas d'interdiction de soumissionner, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement.

# Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du soumissionnaire :

*[En application des articles R. 2143-3, 2° ; R. 2143-11 du CCP ; art. 2, I, 1° de l’annexe 9 du CCP]*

*PS : suivant l’article R. 2142-6 du CCP, aucun chiffre d’affaires annuel minimal n’est exigé, non plus dans le domaine concerné par le marché.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Chiffre d’affaires global | | |
| 2022 | 2023 | 2024 |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Chiffre d’affaires concernant l’objet du marché | | |
| 2022 | 2023 | 2024 |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

|  |
| --- |
| Annotations et précisions éventuelles *(non obligatoire)* |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

# Renseignements relatifs à l’appréciation des capacités techniques et professionnelles du soumissionnaires :

1. Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé :

*[En application des articles R. 2143-3, 2° ; R. 2143-11 du CCP ; art. 3, I, 1° de l’annexe 9 du CCP]*

*(Document joint au dossier de candidature, conformément aux prescriptions du règlement de la consultation).*

# Signature

|  |
| --- |
| Rempli le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date., à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.. |
|  |